



# Conférence des États parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption

Distr. générale  
24 mars 2020  
Français  
Original : anglais

## Groupe d'examen de l'application

### Onzième session

Vienne, 8-10 juin 2020

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

### Questions financières et budgétaires

## Ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption

### Note du Secrétariat

#### I. Introduction

1. La présente note contient une version actualisée des informations figurant dans la note précédente du Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption ([CAC/COSP/2019/15](#)), qui a été soumise au Groupe d'examen de l'application lors de la deuxième partie de la reprise de sa dixième session.
2. On y trouvera des informations budgétaires actualisées sur les dépenses engagées au 29 février 2020 pour les premier et deuxième cycles de fonctionnement du Mécanisme, les ressources reçues, qu'elles proviennent du budget ordinaire ou de contributions volontaires, les dépenses prévues et le déficit actuel qu'accusent les ressources disponibles pour assurer le fonctionnement du Mécanisme.

#### II. Ressources du budget ordinaire et dépenses imputées à celui-ci pour le Mécanisme d'examen de l'application

3. Le tableau 1 présente les ressources du budget ordinaire et les dépenses imputées à celui-ci pour les exercices biennaux 2010-2011, 2012-2013, 2014-2015, 2016-2017 et 2018-2019 ainsi que pour l'année 2020.

\* CAC/COSP/IRG/2020/1.



Tableau 1  
**État provisoire des dépenses imputées au budget ordinaire pour le fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application,**  
**au 29 février 2020**

(Dollars des États-Unis)

Objet de dépense	2010-2011		2012-2013		2014-2015		2016-2017		2018-2019		2020	
	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses	Budget	Dépenses
<b>Postes et frais généraux de fonctionnement connexes</b>												
1 D-1, 1 P-5, 2 P-4, 1 P-3, 3 P-2 et 1 G(AC), et 1 P-4 et 2 P-3 à partir de 2018 <sup>a</sup>	1 458 600	1 474 100	2 497 800	2 497 000	2 634 400	2 320 800	2 341 800	2 479 800	3 072 200	3 191 500	1 745 300	269 800
Maintenance informatique	23 400	23 400	26 400	35 100	26 300	17 700	31 000	31 000	49 900	49 900	21 600	3 600
Communications	27 000	27 000	30 000	30 000	30 000	23 800	30 000	30 000	41 100	41 100	20 400	3 400
<b>Total partiel</b>	<b>1 509 000</b>	<b>1 524 500</b>	<b>2 554 200</b>	<b>2 562 100</b>	<b>2 690 700</b>	<b>2 362 300</b>	<b>2 402 800</b>	<b>2 540 800</b>	<b>3 163 200</b>	<b>3 282 500</b>	<b>1 787 300</b>	<b>276 800</b>
<b>Groupe d'examen de l'application</b>												
Interprétation <sup>b</sup>	465 600	351 300	461 400	317 000	388 800	302 800	405 000	329 000	405 000	310 000	201 700	–
Traduction de la documentation <sup>c</sup>	472 900	534 900	401 600	2 569 400	361 400	1 440 000	1 084 000	1 562 900	1 108 200	1 307 600	626 400	–
<b>Total partiel</b>	<b>938 500</b>	<b>886 200</b>	<b>863 000</b>	<b>2 886 400</b>	<b>750 200</b>	<b>1 742 800</b>	<b>1 489 000</b>	<b>1 891 900</b>	<b>1 513 200</b>	<b>1 617 600</b>	<b>828 100</b>	<b>–</b>
<b>Total</b>	<b>2 447 500</b>	<b>2 410 700</b>	<b>3 417 200</b>	<b>5 448 500</b>	<b>3 440 900</b>	<b>4 105 100</b>	<b>3 891 800</b>	<b>4 432 700</b>	<b>4 676 400</b>	<b>4 900 100</b>	<b>2 615 400</b>	<b>276 800</b>

<sup>a</sup> Dans le présent tableau, les coûts afférents aux neuf postes autorisés pour les exercices biennaux précédents sont calculés, au titre du budget de l'exercice biennal 2018-2019 et de l'année 2020, sur la base de postes existants, tandis que ceux afférents aux trois postes (1 P-4, 2 P-3) approuvés par l'Assemblée générale en décembre 2017 sont calculés sur la base de postes nouveaux pour l'exercice biennal 2018-2019 et sur la base de postes existants pour l'année 2020.

<sup>b</sup> En ce qui concerne l'exercice biennal 2018-2019, des services d'interprétation ont été fournis pour un total de 30 séances tenues dans le cadre des sessions du Groupe d'examen de l'application. Pour les exercices biennaux précédents, des services d'interprétation ont été fournis pour un total de 34 séances en 2010-2011, 28 séances en 2012-2013, 25 séances en 2014-2015 et 28 séances en 2016-2017.

<sup>c</sup> En 2018-2019, il a été traduit un total de 708 pages. Pour les exercices biennaux précédents, il a été traduit un total de 268 pages en 2010-2011, 1 340 pages en 2012-2013, 797 pages en 2014-2015 et 865 pages en 2016-2017. L'augmentation du nombre de pages pour les exercices biennaux 2012-2013, 2014-2015 et 2016-2017 est due au fait que beaucoup de résumés analytiques de rapports d'examen de pays ont été achevés. Les montants prévus au budget pour la traduction de la documentation se fondaient sur l'hypothèse que 160 pays au total seraient examinés au cours du premier cycle, mais au 31 juillet 2018, ce nombre était passé à 184 du fait que plus de pays qu'attendu en 2009 avaient ratifié la Convention ou y avaient adhéré. Le Service de la gestion des conférences de l'Office des Nations Unies à Vienne a été en mesure de couvrir les dépenses de traduction supplémentaires au cours de la période examinée grâce à la réaffectation de ressources allouées à la traduction au chapitre 2 du budget ordinaire approuvé. Parallèlement, en raison de retards dans les examens de pays ainsi que dans la finalisation des rapports et des résumés analytiques correspondants, plusieurs de ces rapports ont été présentés au Groupe sous forme de documents de séance, sans traduction.

### **III. Prévisions et dépenses extrabudgétaires pour le premier cycle du Mécanisme d'examen de l'application**

4. Le tableau 2 présente les prévisions et les montants définitifs des dépenses extrabudgétaires pour la première et la cinquième années, ainsi que les prévisions et les montants provisoires des dépenses extrabudgétaires pour les deuxième, troisième et quatrième années, respectivement, du premier cycle de fonctionnement du Mécanisme. La première année du Mécanisme a débuté en juin 2010. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un premier groupe de 27 pays. La deuxième année du Mécanisme a commencé en juin 2011. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un deuxième groupe de 41 pays. La troisième année du Mécanisme a débuté en juin 2012. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un troisième groupe de 35 pays. La quatrième année du Mécanisme a débuté en juin 2013. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen d'un quatrième groupe de 81 pays. Ce groupe comprend les pays qui y avaient été placés en juin 2013 et ceux qui ont ratifié la Convention ou y ont adhéré depuis cette date. La cinquième année du Mécanisme a débuté en juin 2014 et s'est terminée en décembre 2017. Elle n'englobe que les dépenses liées au personnel financé par des ressources extrabudgétaires pour contribuer aux examens de pays menés au cours des deuxième, troisième et quatrième années du premier cycle, entre juin 2014 et décembre 2017, et les dépenses liées à la participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application qui se sont tenues en 2014 et 2015. Les dépenses relatives aux formations dispensées dans le cadre des examens de pays après le 31 mai 2014 sont comptabilisées au titre de la quatrième année. Les autres dépenses concernant les deuxième, troisième et quatrième groupes de pays examinés sont comptabilisées respectivement au titre des deuxième, troisième et quatrième années. Les dépenses concernant les pays qui ont ratifié la Convention après juin 2014 sont comptabilisées au titre de la quatrième année.

Tableau 2  
**Prévisions et montants des dépenses extrabudgétaires pour les cinq années du premier cycle du Mécanisme d'examen de l'application, au 29 février 2020**

(Dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Prévisions pour la première année</i>	<i>Dépenses pour la première année</i>	<i>Prévisions pour la deuxième année</i>	<i>Dépenses pour la deuxième année</i>	<i>Prévisions pour la troisième année</i>	<i>Dépenses pour la troisième année</i>	<i>Prévisions pour la quatrième année</i>	<i>Dépenses pour la quatrième année</i>	<i>Prévisions pour la cinquième année</i>	<i>Dépenses pour la cinquième année</i>	<i>Prévisions pour toutes les années</i>	<i>Dépenses pour toutes les années</i>
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	607 500	607 500	758 200	753 000	632 600	634 600	1 233 800	1 149 000	–	–	3 232 100	3 144 100
Traduction de la documentation de travail	303 000	303 000	470 500	435 300	426 100	423 300	933 500	735 900	–	–	2 133 100	1 897 500
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	185 900	185 900	287 000	287 000	251 700	251 700	290 500	290 500	522 000	522 000	1 537 100	1 537 100
Formation des experts gouvernementaux	275 200	275 200	454 600	454 600	490 200	490 200	415 000	389 300	–	–	1 635 000	1 609 300
Consultants	99 900	99 900	–	–	–	–	–	–	–	–	99 900	99 900
1 P-3, 1 G(AC)	–	–	36 800	36 800	174 900	174 900	267 500	267 500	962 100	962 100	1 441 300	1 441 300
Maintenance informatique et frais de communication	–	–	1 800	1 800	7 100	7 100	7 600	7 600	24 300	24 300	40 800	40 800
<b>Total</b>	<b>1 471 500</b>	<b>1 471 500</b>	<b>2 008 900</b>	<b>1 968 500</b>	<b>1 982 600</b>	<b>1 981 800</b>	<b>3 147 900</b>	<b>2 839 800</b>	<b>1 508 400</b>	<b>1 508 400</b>	<b>10 119 300</b>	<b>9 770 000</b>
	<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>		<i>Quatrième année</i>					<i>Toutes années confondues</i>
<b>Nombre de pays examinés</b>	<b>27</b>		<b>41</b>		<b>35</b>		<b>81</b>					<b>184</b>

#### **IV. Prévisions pour le deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application**

5. Le tableau 3 présente les prévisions et montants provisoires des dépenses extrabudgétaires pour les première, deuxième, troisième, quatrième et cinquième années du deuxième cycle. Comme il a été expliqué dans la note du Secrétariat sur les ressources et dépenses de fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application de la Convention des Nations Unies contre la corruption (CAC/COSP/IRG/2018/4), les projections reposent sur l'hypothèse que les mesures d'économie mises en place actuellement continueront d'être appliquées. La première année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2016. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen du premier groupe de 29 pays, ainsi qu'aux activités de formation et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUSC chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés jusqu'au 30 juin 2017. La deuxième année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2017. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen du deuxième groupe de 48 pays, ainsi qu'aux activités de formation et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUSC chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2017 et le 30 juin 2018. En outre, les dépenses liées au personnel financé par des ressources extrabudgétaires pour contribuer aux examens de pays menés dans le cadre du deuxième cycle jusqu'en décembre 2017 ont été inscrites au titre des première et deuxième années du deuxième cycle. La troisième année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2018. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen du troisième groupe de 36 pays, ainsi qu'aux activités de formation menées entre le 1<sup>er</sup> juillet 2018 et le 30 juin 2019. La quatrième année du deuxième cycle du Mécanisme a débuté en juin 2019. Les dépenses correspondantes se rapportent aux activités menées pour l'examen du quatrième groupe de 37 pays, ainsi qu'aux activités de formation et aux frais de voyage des spécialistes de l'ONUSC chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés entre le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et le 29 février 2020. Les dépenses relatives à la participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application sont inscrites dans chacun des groupes d'années correspondants. La cinquième année du deuxième cycle du Mécanisme débute en juin 2020.

Tableau 3  
**Prévisions et montants des dépenses extrabudgétaires pour les cinq années du deuxième cycle du Mécanisme d'examen de l'application, au 29 février 2020**

(Dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>Prévisions pour la première année</i>	<i>Dépenses pour la première année</i>	<i>Prévisions pour la deuxième année</i>	<i>Dépenses pour la deuxième année</i>	<i>Prévisions pour la troisième année</i>	<i>Dépenses pour la troisième année</i>	<i>Prévisions pour la quatrième année</i>	<i>Dépenses pour la quatrième année</i>	<i>Prévisions pour la cinquième année</i>	<i>Prévisions pour toutes les années</i>	<i>Dépenses pour toutes les années</i>
Frais de voyage des participants aux visites de pays et aux réunions conjointes	379 600	278 000	702 800	301 700	555 300	131 400	540 300	–	465 300	2 643 300	711 100
Traduction de la documentation de travail	363 700	258 700	601 900	245 900	464 000	46 100	451 400	21 400	388 700	2 269 700	572 100
Participation des pays les moins avancés aux sessions du Groupe d'examen de l'application	309 500	309 500	243 100	243 100	311 000	236 900	311 000	147 100	311 000	1 485 600	936 600
Formation des experts gouvernementaux	409 800	409 800	350 000	182 500	352 000	49 000	352 000	80 700	352 000	1 815 800	722 000
Frais de voyage des spécialistes de l'ONUSC chargés d'apporter une assistance technique ciblée dans les pays examinés	58 300	58 300	58 500	26 900	58 500	–	58 500	22 500	58 500	292 300	107 700
Postes supplémentaires (1 P-4, 2 P-3)	313 300	313 300	207 400	207 400	–	–	–	–	–	520 700	520 700
Maintenance informatique et frais de communication	7 900	7 900	5 100	5 100	–	–	–	–	–	13 000	13 000
<b>Total</b>	<b>1 842 100</b>	<b>1 635 500</b>	<b>2 168 800</b>	<b>1 212 600</b>	<b>1 740 800</b>	<b>463 400</b>	<b>1 713 200</b>	<b>271 700</b>	<b>1 575 500</b>	<b>9 040 400</b>	<b>3 583 200</b>
	<i>Première année</i>		<i>Deuxième année</i>		<i>Troisième année</i>		<i>Quatrième année</i>		<i>Cinquième année</i>		
<b>Nombre de pays examinés</b>	<b>29</b>		<b>48</b>		<b>36</b>		<b>37</b>		<b>34</b>		

## V. Ressources nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application, contributions extrabudgétaires reçues et déficit

6. Comme le montrent les tableaux 4 et 5, des contributions volontaires d'un montant total de 17 252 700 dollars ont été reçues, entre 2010 et 2019, de l'Allemagne, de l'Arabie saoudite, de l'Australie, de l'Autriche, du Brésil, du Canada, de la Chine, de la Commission européenne, du Danemark, des États-Unis d'Amérique, de la Fédération de Russie, de la France, de l'Italie, du Japon, du Kazakhstan, du Liechtenstein, du Maroc, du Mexique, de la Norvège, d'Oman, du Panama, des Pays-Bas, du Qatar, du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, de la Suède, de la Suisse, de la Turquie, et du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). Des contributions en nature ont été reçues des pays suivants : Angola, Arabie saoudite, Argentine, Arménie, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Belize, Bénin, Bhoutan, Botswana, Brésil, Burkina Faso, Cabo Verde, Cameroun, Chine, Colombie, Égypte, Émirats arabes unis, Équateur, Eswatini, Fédération de Russie, Fidji, Gabon, Grèce, Grenade, Guyana, Haïti, Îles Salomon, Inde, Israël, Italie, Kazakhstan, Kenya, Kiribati, Liechtenstein, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mauritanie, Mexique, Mozambique, Myanmar, Népal, Oman, Ouzbékistan, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Portugal, Qatar, République dominicaine, Sénégal, Singapour, Tadjikistan, Turquie et Vanuatu.

Tableau 4

### Contributions extrabudgétaires reçues pour le Mécanisme d'examen de l'application, par année, au 29 février 2020

(Dollars des États-Unis)

<i>Contributions extrabudgétaires</i>	
2010	1 999 600
2011	2 711 000
2012	2 094 500
2013	2 085 900
2014	2 031 100
2015	392 600
2016	814 900
2017	2 100 000
2018	906 500
2019	2 116 600
<b>Total (toutes années confondues)</b>	<b>17 252 700</b>

Tableau 5

### Provenance des contributions extrabudgétaires reçues pour le Mécanisme d'examen de l'application, au 29 février 2020, classées par année

<i>Contributeurs</i>	
2010	Allemagne, Canada, États-Unis, France, Mexique, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni, Suède, PNUD
2011	Australie, Autriche, Brésil, Canada, États-Unis, Fédération de Russie, France, Norvège, Qatar, Suède, Suisse
2012	Australie, États-Unis, France, Mexique, Norvège, Suède
2013	Australie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Maroc, Mexique, Norvège, Qatar, Suède, Suisse
2014	Arabie saoudite, Australie, États-Unis, Fédération de Russie, France, Norvège, Oman, Panama, Royaume-Uni, Suède
2015	Australie, États-Unis, France, Maroc, Mexique, Suède, Turquie

<i>Contributeurs</i>	
2016	États-Unis, Fédération de Russie, France, Japon, Maroc, Mexique, Norvège, Qatar, Suède
2017	Allemagne, Autriche, Canada, Chine, États-Unis, Fédération de Russie, France, Italie, Japon, Liechtenstein, Mexique, Panama, Qatar, Suède
2018	Allemagne, Australie, Commission européenne, Fédération de Russie, France, Japon, Mexique, Panama, Suède, Turquie
2019	Allemagne, Danemark, États-Unis, Fédération de Russie, France, Japon, Kazakhstan, Mexique, Panama

7. Comme l'indique le tableau 6, les contributions extrabudgétaires volontaires reçues au 29 février 2020 ont permis de couvrir les coûts de fonctionnement du premier cycle du Mécanisme d'examen et des trois premières années du deuxième cycle, ainsi que la plupart des coûts de fonctionnement de la quatrième année. Un déficit de financement de 1 907 000 dollars doit encore être comblé pour couvrir le montant total des dépenses prévues au titre du Mécanisme.

Tableau 6

**Ressources extrabudgétaires nécessaires au fonctionnement du Mécanisme d'examen de l'application, contributions reçues et déficit, au 29 février 2020**

(Dollars des États-Unis)

	<i>Montant total des prévisions de dépenses</i>	<i>Dépenses couvertes par les contributions extrabudgétaires</i>	<i>Déficit</i>
<b>Premier cycle</b>	10 119 300	10 119 300	–
<b>Total partiel</b>	<b>10 119 300</b>	<b>10 119 300</b>	–
<b>Deuxième cycle</b>			
Première année	1 842 100	1 842 100	–
Deuxième année	2 168 800	2 168 800	–
Troisième année	1 740 800	1 740 800	–
Quatrième année	1 713 200	1 381 700	331 500
Cinquième année	1 575 500	–	1 575 500
<b>Total partiel</b>	<b>9 040 400</b>	<b>7 133 400</b>	<b>1 907 000</b>
<b>Total, premier et deuxième cycles</b>	<b>19 159 700</b>	<b>17 252 700</b>	<b>1 907 000</b>